

OBRA

MORTIER CHAPE LÉGÈRE

DESRIPTIF

- Isolant prêt à l'emploi à base de granulats de bois neutralisé et de chaux hydraulique naturelle pour chape légère isolante, de 5 à 20 cm d'épaisseur maximum, en support des revêtements de sol ou en ravaillage, sur tout type de support porteur, ou en remplissage entre colombages.
- 48 Kg/m² en épaisseur 5 cm.

DOMAINES D'APPLICATION

- La chape légère OBRA est utilisée exclusivement à l'intérieur des bâtiments en pose désolidarisée sur film PE ou sur isolant mince SC1 (de 3 à 5 mm d'épaisseur maximum).
- Non utilisable en plancher chauffant (enrobage) ni en sol industriel.
- Des applications sur tout type de support porteur.
- Travaux neufs ou rénovation sur : Planchers béton, supports maçonnerie, planchers bois ou panneaux dérivés du bois, chapes asphaltées, bac acier porteurs, entre solives, anciens revêtements (Carrelages...), métal déployé, dallage sur terre-plein.

PRÉPARATION DU SUPPORT ET MORTIER

- La capacité portante des supports doit avoir été vérifiée (notamment en rénovation) pour prendre en compte le poids propre de la chape.
- La mise en place sur le support d'un film polyéthylène de 150 à 200µ ou d'un isolant mince SC1 (de 3 à 5 mm d'épaisseur maximum) est impérative. Sur supports bois ou en panneaux dérivés du bois, s'assurer du maintien de la circulation d'air en sous-face. Se référer pour cela au § E2.4 du CPT « Exécution des enduits de sol intérieurs pour la pose de revêtements de sols – Rénovation » - e-cahier du CSTB, cahier 3635_V2 qui décrit des solutions.
- La préparation du mortier est à réaliser dans une bétonnière ou dans une pompe transporteuse de chape. Respecter le volume maximum autorisé de produit à malaxer dans la bétonnière ou pompe transporteuse de chape. Vérifier la propreté de la bétonnière ou de la pompe avant la fabrication du mortier léger OBRA.



MORTIER CHAPE LÉGÈRE

PRÉPARATION DU SUPPORT ET MORTIER (suite)

- Le temps de malaxage en bétonnière ou en pompe transporteuse de chape est de 3 à 4 minutes jusqu'à l'obtention d'une pâte homogène non liquide.



- Incorporer 1 sac entier de 35 L. dans la bétonnière et ajouter l'eau correspondante (12 à 13 litres/sac). Laisser malaxer 3 à 4 min jusqu'à l'obtention d'une pâte homogène non liquide (le mélange doit être utilisé dans les 50 min qui suivent sa préparation). Ne pas ajouter d'autres composants.

- **Consommation moyenne indicative**

- 1,5 sacs de CHAPE LÉGÈRE = 1 m² de chape en 5 cm d'épaisseur environ.
- 28,5 sacs de CHAPE LÉGÈRE = 1 m³ de béton léger gaché aéré.

APPLICATION DU MORTIER

Les conditions nécessaires pour la mise en oeuvre du mortier léger OBRA sont les suivantes :

- Bâtiments clos et couverts : Vitrage posés.
- Cloisons séparatrices d'appartements terminées, ainsi que les cloisons en maçonnerie de distribution et de doublage.
- Température de l'atmosphère comprise entre +5°C et +30°C, sans risque de gel et de chaleur excessive (>30°C) dans les locaux au moins 4 jours après la mise en oeuvre.
- La mise en place commence par le point le plus éloigné de la sortie.
- A l'avancement du coulage, le mortier allégé est tiré à la règle et taloché.
- Le mortier OBRA doit être protégé pendant 48h d'un ensoleillement direct (fenêtres masquées) et des courants d'air.
- Durée pratique d'utilisation du mortier gâché dans des conditions normales : 30 à 50 min maximum.
- Temps de prise dans des conditions moyennes de température et d'hygrométrie :
 - Début de prise : 3h
 - Fin de prise : 6h à 7h

Ces dosages donnés sont purement indicatifs. En cas de doutes, nous préconisons de consulter un bureau d'études.

MORTIER CHAPE LÉGÈRE

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

- Épaisseur mini de la chape : 5 cm.
- Mise en place impérative sur le support d'un film polyéthylène de 150 à 200 μ ou d'une sous-couche acoustique mince SC1 de 3 à 5 mm d'épaisseur maximum.
- Entre solives et sur bac acier porteur, armature treillis soudé 100 x 100 (fil de 3 mm).
- Réalisation des joints : les joints sont réalisés par la pose de profilés plastiques noyés dans la chape aux endroits prévus ou réalisés dès le lendemain par sciage conformément au §8 du NF DTU 26.2 p1.1. Le fractionnement se fait au droit des joints du support et au plus tous les 25m² dans les autres cas.
- Les joints du gros oeuvre doivent être prolongés dans la chape légère OBRA. Les joints sont à mettre en place dans tous les cas :
 - En périphérie des pièces,
 - Au seuil des portes,
 - A chaque reprise de la chape,
 - Aux droits des points durs (angles droits de murs de refend, poutres principales, sommiers porteurs, changement de type de support, angles saillants...),
 - Tous les 8m maximum pour les couloirs (largeur \leq 3m).
- Pose des revêtements :
 - Carrelage scellé : pose après 48h sur chape brute.
 - Carrelage collé : après 30 jours de séchage sur chape talochée. Utiliser un mortier colle « certifié CSTB certifié ou QB » OBRA ou équivalent. La surface des carreaux posés est comprise entre 100cm² et 2200cm².
 - Sols textiles perméables hors fibres naturelles : après 45 jours de séchage minimum sur enduit de lissage P3 fibré rénovation « certifié CSTB certifié ou QB » OBRA ou équivalent.
 - Parquets flottants : après 30 à 45 jours de séchage selon l'épaisseur de la chape, interposition d'un film polyéthylène de 150 μ minimum.
- Mise en service de la chape : une circulation piétonne modérée est possible 24h après le coulage (20°C). La mise à disposition des locaux aux entreprises de second oeuvre se fait après 7 à 15 jours de séchage en fonction des sollicitations.

Pour plus de renseignements concernant les conditions d'emploi du mortier OBRA, se reporter à notre DTA n°13/15-1290*01 Ext.



MORTIER CHAPE LÉGÈRE

RESPONSABILITÉ

La société exploitant la marque OBRA décline toute responsabilité pour cause d'utilisation inappropriée ou de circonstances imprévues dans la mise en oeuvre du produit.

LA GAMME OBRA

Gencod	Code	Désignation Article	Contenance (Kg)
3491290027476	498433	Chape Légère OBRA	30